

Annexe C Inventaire de rapaces nocturnes réalisé en mai 2012

NOTE TECHNIQUE

Initiateur du projet

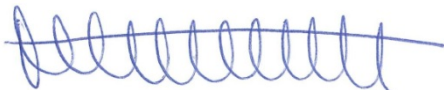
Parc éolien Saint-Philémon S.E.C.

Rahim Rawji, chargé de projet

N/Réf. : 09100060-AV2 – Parc éolien de Saint-Philémon – Inventaire de rapaces nocturnes



Rédaction : Matthieu Féret, biologiste, M. Sc.



Vérification : Marjolaine Castonguay, biologiste, M. Sc.

en date du 2012/08/15

Mise en contexte

Le projet de parc éolien de Saint-Philémon a été retenu par Hydro-Québec dans le cadre de l'appel d'offres pour l'acquisition de 250 MW issus de projets communautaires (A/O 2009-02). Ce projet est développé par Parc éolien Saint-Philémon S.E.C., société formée de 3 partenaires : Sprott Power Corp., la Municipalité de Saint-Philémon et la Municipalité régionale de comté (MRC) Bellechasse. Le parc éolien comprendra 8 éoliennes Enercon E-82 de 3 MW chacune, pour une puissance nominale de 24 MW.

Dans le contexte de l'analyse de l'étude d'impact sur l'environnement déposée le 14 décembre 2011, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a demandé la réalisation d'un inventaire de rapaces nocturnes en périphérie du parc éolien. La méthode d'inventaire retenue a été présentée au représentant régional du MRNF préalablement à l'inventaire et a été acceptée (L. Madore, MRNF, 7 mai 2012).

Méthode

L'inventaire de rapaces nocturnes en périphérie du parc éolien de Saint-Philémon a été effectué en suivant la méthode de repasse de chants utilisée par Études d'Oiseaux Canada dans le cadre de son programme d'inventaire des hiboux nocturnes du Québec. La séquence d'appel comprend des chants de la nyctale de Tengmalm et de la chouette rayée, en alternance avec des périodes de silence, pour un total de 12 minutes. Chacune des séquences débute par 2 minutes d'écoute silencieuse afin de détecter les hiboux qui chantent volontairement.

L'inventaire de rapaces nocturnes a été réalisé les 11 et 12 mai 2012 entre 20 h 45 et 1 h 00. Vingt-quatre points d'appel ont été répartis le long de chemins praticables en véhicule dans un rayon de 5 km du centre du parc éolien de Saint-Philémon (figure 1). Les points d'appel étaient espacés d'au moins 800 m. Au cours d'une même soirée, un point d'appel sur deux a été visité, permettant ainsi de laisser au moins 1 600 m entre deux points d'appel successifs.

Les deux soirées d'inventaire se sont déroulées sous des conditions météorologiques favorables, soit sans précipitations et avec une température variant entre 3 °C et 12 °C et des vents inférieurs à 20 km/h.

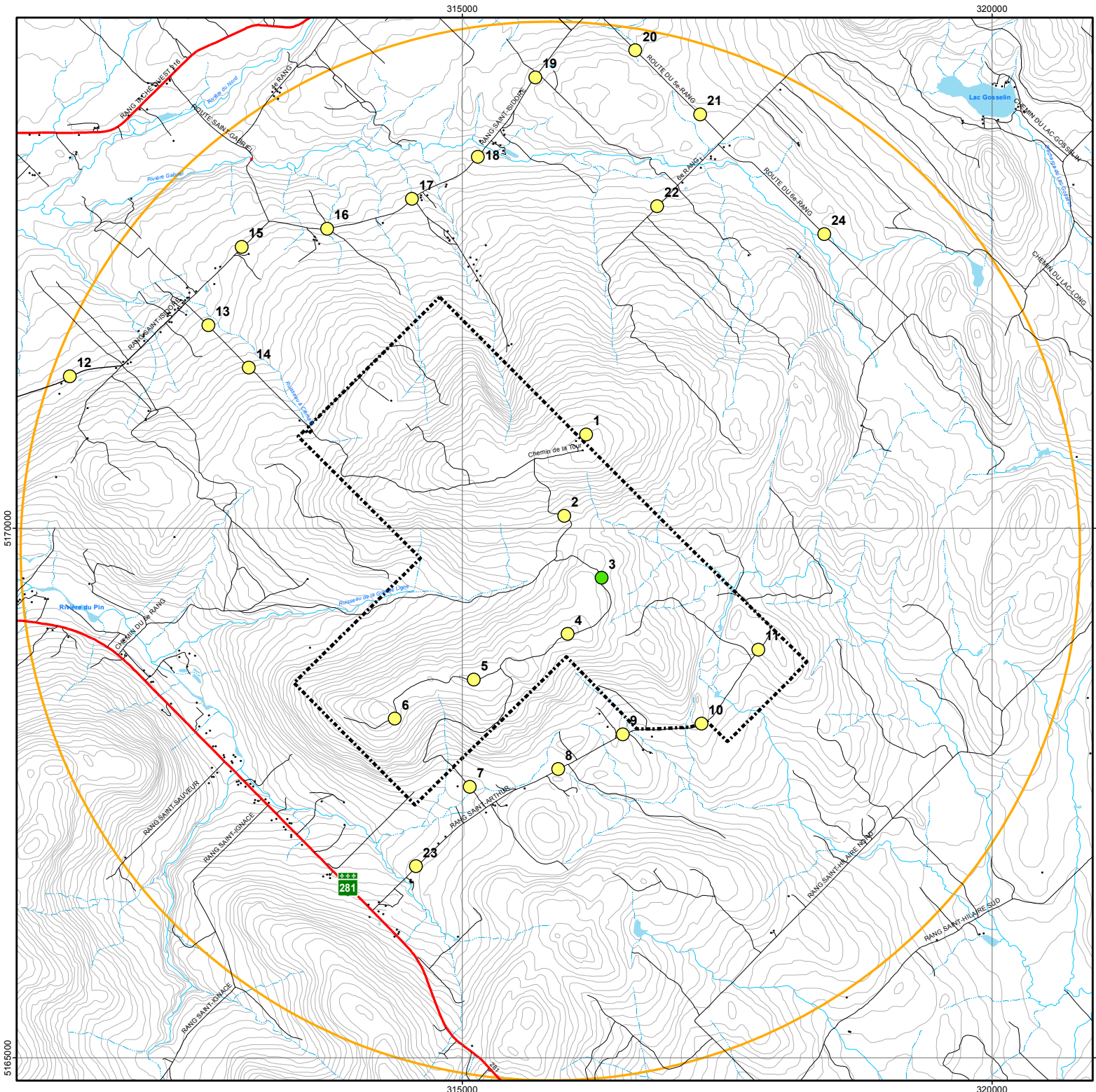
Tous les rapaces nocturnes entendus ou observés pendant l'inventaire ont été notés.

Résultats

Une petite nyctale a été entendue au point d'appel 3 situé dans le domaine du parc éolien. L'oiseau a été entendu au cours des 2 minutes d'écoute silencieuse avant la repasse de chants. Il était situé au nord-ouest du point d'appel (entre 500 et 1 000 m de l'ornithologue). En juin 2010, une petite nyctale avait été entendue dans la vallée du ruisseau de la Grande Ligne au cours des inventaires d'oiseaux terrestres en période de nidification.

Aucun autre rapace nocturne n'a été détecté au cours de l'inventaire.

Figure 1 Inventaire de rapaces nocturnes en 2012



Parc éolien de Saint-Philémon

Inventaire de rapaces nocturnes en 2012

- Point d'appel visité**
- Petite nyctale détectée
 - Aucune détection
 - Zone de 5 km du centre du domaine
- Autres éléments**
- Bâtiment
 - Route collectrice pavée
 - Chemin pavé
 - Chemin non pavé
 - Courbe de niveau (équid. 10 m)
 - Cours d'eau permanent
 - Cours d'eau intermittent
 - Plan d'eau
 - Domaine du parc éolien

N

1:50 000

0 250 500 1 000 mètres

Date : 15 août 2012 N/Réf. : 09100060 - AV2

Source : © Gouvernement du Québec, tous droits réservés. 2011 Projection : MTM 7, NAD83
BDTQ 1:20 000, SIEF 1:20 000

